



Traité Ketouvot

Michna 1 - Chapitre 1

בתוֹלָה נִשְׁאָת לַיּוֹם הַרְבִּיעִי, וְאַלְמָנָה לַיּוֹם הַחֲמִישִׁי. שְׁפָעָמִים בְּשִׁבְטָת בֵּתִי דִינֵינוּ יוֹשְׁבִין בָּעִירֹת, בַיּוֹם הַשְׁנִי וּבַיּוֹם הַחֲמִישִׁי, שֶׁאָמַר קִיה לֹו טָעֵנָת בְּתוּלִים, קִיה מְשָׁכִים לְבֵית דִין:

Une vierge se marie le mercredi et une veuve le jeudi ; car deux fois par semaine les tribunaux siègent dans les villes le lundi et le jeudi, et si l'époux avait à intenter un procès au sujet de la virginité, il pourrait le présenter dès le matin aux juges.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions